

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du Comité des Vosges de Tennis de Table

THAON LES VOSGES le 12 septembre 2009

CLUBS PRESENTS :

ANOULD, BAINS LES BAINS, DOMFAING BRUYERES, CHARMES, ELOYES, EPINAL, ETIVAL CLAIREFONTAINE, FRESSE SUR MOSELLE, GOLBEY, HADIGNY LES VERRIERES, LA BOURGONCE, LA BRESSE, LA HOUSIERE, MIRECOURT, MONTHUREUX SUR SAONE, VRTT MOYENMOUTIER, RAON L'ETAPE, REMIREMONT, RUPT SUR MOSELLE, SAINT-DIE DES VOSGES, THAON CHENIMENIL, THIAVILLE, VAGNEY, VINCEY, VITTEL, XONRUPT soit 26 clubs sur 37. Pouvaient voter 24 clubs sur 37 représentant 89 voix sur 118.

CLUBS EXCUSES :

BAZOILLES TT, DOMPAIRE, GCL LE THILLOT, NEUFCHATEAU.

CLUBS ABSENTS :

BAZOILLES ATT, BUSSANG, RAMBERVILLERS, REMONCOURT, SAINTE MARGUERITE, TREMONZEY, UZEMAIN.

1 : ALLOCUTION D'OUVERTURE

Monsieur Pascal BITSCH, Adjoint aux Sports de THAON LES VOSGES : après l'assemblée générale du club de THAON CHENIMENIL à laquelle j'ai assisté la semaine dernière, je suis heureux de vous accueillir dans cette salle Verdun à THAON et de participer à vos travaux. Grâce au club local, je sais que vous pratiquez un sport spectaculaire qui demande des qualités physiques et techniques et j'espère que vous pourrez, cette saison encore, nous en montrer toutes les finesses.

2 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG DU 06//09/2008 A DOMFAING

Approuvé à l'unanimité.

3 : BILAN MORAL 2008-2009 / Michel LABRIET

En tout premier lieu, je tiens à remercier le club organisateur de THAON – CHENIMENIL et son Président Claude PIERROT, ainsi que la Municipalité de THAON LES VOSGES, qui une nouvelle fois, 9 ans après le 10 septembre 2000, nous accueillent dans cette salle Verdun.

Mes remerciements s'adressent, pour leur présence à cette assemblée générale ordinaire qui clôture la première année de l'olympiade 2008-2012, à :

- Madame Colette MARCHAL, Conseillère Générale du Canton de CHATEL SUR MOSELLE, représentant Monsieur Christian PONCELET, Ancien Président du Sénat, Président du Conseil Général des Vosges, excusé,
- Madame Frédérique ROBERT, Secrétaire du Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges, représentant Monsieur Jean François MOINAUX, nouveau Président, excusé

- Monsieur Pascal BITSCH, Adjoint aux sports de la ville de THAON LES VOSGES, représentant Monsieur Dominique MOMON, Maire de THAON LES VOSGES, excusé,
- Monsieur Philippe BOLMONT, Vice Président de la Ligue de Lorraine de Tennis de Table, responsable de la branche « Animation technique de l'activité », représentant Monsieur Gilles MEMBRE, nouveau Président, excusé,
- Monsieur Mickael MEVELLEC, Conseiller Technique Régional de la Ligue de Lorraine de Tennis de Table,

Je vous fais part aussi des excuses de :

- Allain VOYEN, Président de la commission sportive dans notre comité,
- Jean Pierre VOYEN, membre de notre comité,
- Véronique MATHIS, vérificatrice aux comptes.

Cette année encore nous avons à regretter la disparition de pongistes et en particulier de celle de Guy MAURICE qui était encore en activité au club de REMIREMONT, décédé le 6 août dernier à l'âge de 74 ans. *« L'ayant connu depuis longtemps, René PARIS retrace brièvement les moments forts de sa carrière sportive et fait l'éloge de celui qui a contribué à relancer, notamment en tant que trésorier, l'activité du comité départemental à un moment où il y avait défaillance de bénévoles ».*

Afin d'honorer leur mémoire je vous demande de vous lever pour nous recueillir en observant une minute de silence... Merci à tous.

Il est toujours primordial de mettre l'accent sur l'évolution de nos effectifs départementaux. Celle-ci est positive : 1798 licenciés pour 1748 la saison passée. L'augmentation est ressentie dans les deux catégories, messieurs et dames, et dans les deux types de licences, traditionnelles et promotionnelles. Elle contribue, avec la Lorraine, à la croissance nationale puisqu'au niveau fédéral, le record de 190.000 licenciés a été atteint.

Sur les 38 clubs vosgiens, 6 clubs dépassent les 100 licenciés. Le club d'ANOULD (168) devance d'une tête celui de SAINT DIE DES VOSGES (167). Hélas, pour la saison à venir, le club de CONTREXEVILLE ne s'est pas ré affilié, souhaitons que tous les joueurs rejoignent l'un des clubs voisins.

Pour continuer dans cette progression, j'invite tous les responsables de clubs, qui ne le font pas encore, à licencier aussi les pratiquants en loisir, et bien sûr à les motiver ensuite pour entrer dans la compétition. Le contact et l'animation auprès des écoles primaires voire maternelles sont des vecteurs majeurs du développement de notre activité.

Pour le favoriser, des incitations ont été mises en place par notre comité directeur, comme les bourses d'aide aux clubs, l'aide à la licenciation promotionnelle toutes catégories, dont nous reparlerons tout à l'heure. Elles sont cohérentes avec la convention de développement qui vient d'être signée avec la Ligue de Lorraine qui nous accorde une aide financière annuelle jusqu'en 2013, modulée selon les résultats atteints sur la licenciation, la formation, les actions particulières et innovantes. Par contre, dans ce cadre, l'absence d'agent de développement est pénalisante.

En parallèle à ces diverses actions, le comité a créé quelques « outils » pour favoriser la communication. Outre le bulletin/revue « Le Ping Vosgien » qui existe déjà depuis 1996, il a ouvert, le 16 octobre 2008, un site sur le web www.vosgestennisdetable.com avec l'assistance du prestataire « ImaginWeb ». Je pense que c'est une réussite qui ne demande qu'à évoluer. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. De même vous visualisez aujourd'hui pour la première fois notre banderole du Comité des Vosges de Tennis de Table qui mettra aussi en valeur quelques unes de nos compétitions.

Cette année encore, nos pongistes ont obtenu de bons résultats sportifs à tous les niveaux.

Aux championnats de Lorraine individuels, les meilleurs résultats en dames pour Laure FLEURENT (ANOULD) 1^{ère} en poussine, pour Eloïse SAINT DIZIER 1^{ère} en benjamine et 1^{ère} en double avec Malaurie MATHIEU, puis ½ finaliste en simple minime et 2^{ème} en double minime associée à Emmanuelle DERREY du même club, pour Sabrina PIERRAT (ETIVAL CLAIREFONTAINE) ½ finaliste en simple cadette et ½ finaliste en double cadette associée à Claire DAUTREY du même

club, puis 1^{ère} en simple junior et 1^{ère} en double junior associée à Camille DERREY laquelle est ½ finaliste en simple, pour Aude JACQUOT 1^{ère} en simple senior et 1^{ère} en double senior associée à Camille DERREY laquelle est ½ finaliste en simple, Madeline VOYEN (ANOULD) est 2^{ème} en double senior associée à Charlène LESTIENNE (METZ) ; en messieurs pour Corentin ALTMANN et Adrien PLAQUEVENT (ANOULD) ½ finaliste en double minime, pour Amaury THEILLIER 2^{ème} en simple senior et 1^{er} en double associé à Kévin BRUNEL du même club (SAINT DIE DES VOSGES) et Guillaume VOINSON (VITTEL) ½ finaliste en simple senior et ½ finaliste en double senior associé à Axel WENDLING (SAINT DIE DES VOSGES).

Soit au total 8 titres sur 22, 1 de plus que l'an passé, c'est donc une belle moisson.

Aux championnats de France individuels, la benjamine Eloïse SAINT DIZIER (ETIVAL CLAIREFONTAINE) prend la 2^{ème} place en simple et la 3^{ème} en double associée à Malaurie MATHIEU (DOMBASLE CP). Elle accède aux 1/16^{èmes} de finale en catégorie minime. La junior Camille DERREY (ETIVAL CLAIREFONTAINE) échoue pour l'accession au tableau final. La senior Aude JACQUOT (ETIVAL CLAIREFONTAINE) accède aux 1/16^{èmes} de finale.

Aux championnats de Lorraine vétérans, les meilleurs résultats en messieurs pour Paul MAURICE (EPINAL) 3^{ème} en V3, pour Jean Pierre BUGNOT (EPINAL) et Jean Jacques MARX (EPI NAL) respectivement 2^{ème} et 3^{ème} en V4 ; en dames pour Isabelle FRIRY (GOLBEY) 2^{ème} en V1 et 3^{ème} en doubles dames et en doubles mixtes.

Aux finales régionales par classements, les meilleurs résultats en dames pour Maryne GABRION (BAINS LES BAINS) 2^{ème} en 750, pour Adeline GERARD (VRTT) 3^{ème} et Justine BOBAN (TREMENZEY) 4^{ème} en 950, pour Mélanie PARIZOT (ANOULD) 2^{ème} en 1250 ; en messieurs pour Frédéric FALINE (VRTT) 1^{er} et Jérémy VALENCE (MIRECOURT) 3^{ème} en 1100, pour Lucas DIEZ (MIRECOURT) 3^{ème} en 1600, pour Amaury THEILLIER (SAINT DIE DES VOSGES) 1^{er} et Gary ROHMER (ETIVAL CLAIREFONTAINE) 2^{ème} en + 1600.

Au Top de détection de la zone Est, Éloïse SAINT DIZIER remporte son tableau en 99 et 98. La stivalienne termine aussi 1^{ère} aux mini-inter-ligues avec l'équipe lorraine 1998.

Aux interclubs jeunes régionaux, en garçons 2^{ème} place pour SAINT DIE DES VOSGES 1 en juniors, 1^{ère} et 2^{ème} places respectivement pour ANOULD et BAINS LES BAINS en minimes ; en filles 1^{ère} place pour ETIVAL CLAIREFONTAINE en cadettes et 2^{ème} place pour ce même club en minimes.

Aux inters clubs jeunes nationaux, en minimes garçons ANOULD termine 16^{ème} sur 24 équipes et en minimes filles, ETIVAL CLAIREFONTAINE termine 5^{ème} sur 22 équipes.

Au challenge Bernard JEU, ETIVAL CLAIREFONTAINE remporte brillamment le titre lorrain, mais décline sa participation à la finale nationale prévue initialement en Alsace, puis en Lorraine, pour se dérouler finalement dans le lointain Morbihan.

Dans le championnat par équipes, les dames d'ETIVAL CLAIREFONTAINE retrouvent la Nationale 1 et peuvent nourrir des ambitions pour cette nouvelle saison après un recrutement de haut niveau (la Roumaine Cristina UNTEA N55). Les messieurs de ce même club, après un séjour bénéfique en N3, retrouvent la Pré-Nationale, de même que les dames de THAON CHENIMENIL. Les clubs de VITTEL et SAINT DIE DES VOSGES se maintiennent en Elite régionale messieurs. Lors de la journée des titres régionaux par équipes à MOYENMOUTIER, VRTT remporte celui de R3, sur ses terres.

Cette année nous avons favorisé les sorties internationales de notre élite jeunes (INPC, IJL, IJA, Inter CD, Euro Mini-Champ's), qui s'est bien comportée.

Au titre des challenges et labels lorrains, citons le club de FRESSE SUR MOSELLE qui est 2^{ème} en moins de 50 licenciés et le club d'ETIVAL CLAIREFONTAINE qui est 1^{er} en plus de 50 licenciés, ceci pour le label féminin. Ce dernier club est aussi 3^{ème} pour le trophée club de plus de 60 licenciés.

Félicitations aux récompensés de l'année écoulée : Sabrina PIERRAT (1/4 de finaliste aux championnats de France individuels 2007-2008), a reçu un trophée du Conseil Général des Vosges au titre des sportifs méritants, Benjamin RIVAT du club de THAON CHENIMENIL a reçu la médaille au titre du challenge du jeune bénévole institué par le Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports. Quant au mérite régional il a été accordé à Claude PIERROT, Président du club de THAON CHENIMENIL pour l'argent, et à Jean Luc GUENIN, Président du club d'ETIVAL CLAIREFONTAINE pour le bronze.

Tous ces résultats sportifs positifs et ces mérites attribués, ne peuvent se concrétiser sans le concours financier de nos partenaires institutionnels, ici représentés, et que je remercie :

- le Conseil Général des Vosges dans le cadre du « contrat d'objectifs » avec notre comité et de la « charte sports 88 » pour l'équipement de nos clubs. Il a aussi attribué au comité 2 micro-ordinateurs portables reconditionnés,
- la DDJS des Vosges pour l'attribution des crédits du CNDS à notre comité et aux clubs,
- la Ligue de Lorraine pour la dotation au développement pluriannuelle.

Je remercie mes collègues du comité qui se sont tous investis bénévolement dans leur mission et qui restent à votre disposition, ainsi que vous tous dirigeants de clubs du plus modeste au plus important, avec vos bénévoles, arbitres, juges arbitres, et techniciens, et vos joueurs, tous ceux qui font la réussite des organisations départementales, régionales, voire nationales, et qui mettent en valeur notre discipline sportive.

Bonne saison à tous.

Je vous remercie de votre attention.

Ce bilan moral a été approuvé à l'unanimité.

4 : RAPPORT D'ACTIVITE / Isabelle FRIRY

La saison passée, le nombre de clubs vosgiens est resté stable à 38 clubs.

Nous avons 1798 licenciés soit 50 de plus que l'an dernier.

Par rapport aux autres Comités Départementaux de la Ligue, nous sommes en hausse de 3% de licences alors que le CD 57 est en hausse de 1.8%, le CD 54 est en très légère baisse et le CD55 en baisse de 9%.

Les licences promotionnelles représentent 37% du total dans les Vosges contre 48% dans la Meuse, 49% en Moselle et 58% en Meurthe et Moselle.

Notre effectif est à 24% féminin et comporte 55% de jeunes dont 39% de moins de 14 ans.

Les plus gros clubs vosgiens toutes licences confondues sont ANOULD 168 licenciés, SAINT DIE DES VOSGES 167, GOLBEY 124, REMIREMONT 120, ETIVAL CLAIREFONTAINE et EPINAL tous deux à 101 licenciés.

Si l'on ne tient compte que des licences traditionnelles, ANOULD reste en tête avec 110 licences, suivi d'ETIVAL CLAIREFONTAINE 61, SAINT DIE DES VOSGES 58, THAON CHENIMENIL 55, RUPT SUR MOSELLE, BAINS LES BAINS et VITTEL tous trois à 48.

Sont en progression : EPINAL +25, ANOULD +24, NEUFCHATEAU +14, DOMPAIRE et BAINS LES BAINS avec chacun +12 et LA BRESSE et FRESSE SUR MOSELLE +11 chacun.

D'autres clubs subissent une baisse d'effectif: REMIREMONT -33, CHARMES -9, LA BOURGONCE et THAON CHENIMENIL -7 chacun et BUSSANG et RUPT SUR MOSELLE -6.

Créé en juin 2008, le Site Internet du CD : « vosgestennisdetable.com » a vu sa fréquentation augmenter régulièrement. Nous en sommes actuellement à 6443 visiteurs soit une moyenne de 430 visites par mois.

Trois revues « Ping vosgien » ont été éditées cette année.

Cette saison, la FFTT propose aux clubs de gérer directement la prise de licences via Internet. Cette gestion est accessible par le site le la LLTT, module « gestion club ». Une notice explicative détaillée peut être téléchargée sur ce site.

Pour l'utiliser, il faut, pour ceux qui ne l'ont pas encore, que les présidents de clubs demandent une autorisation auprès du secrétariat de la Ligue.

Différents services sont proposés : renouvellement et modification de licence, création de nouvelle licence, extraction de la liste des licences et édition de statistiques de licences.

Attention, l'utilisation de ces fonctionnalités engage la responsabilité du président du club.

Pour la validation de la licence, le dirigeant responsable devra exiger une pièce d'identité, vérifier que le formulaire d'inscription soit dûment rempli, daté et signé (par le représentant légal pour les mineurs) et s'assurer que le certificat médical fourni soit en cours de validité. Il devra conserver tous ces documents qui pourront être demandés par la Ligue. Pour les licences en cours, il est possible d'éditer une attestation de licence à présenter aux juge-arbitres pour pouvoir participer aux compétitions.

Bien sûr, la prise de licence selon le mode traditionnel via le secrétariat de la Ligue reste possible.

Philippe BOLMONT : la prise de licences via Internet permet d'alléger le travail du secrétariat pour le gros flot des demandes de licences la semaine qui précède la reprise du championnat et également de limiter les frais d'envoi.

5 : DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE / Denis LAMAZE

Cette année encore, le C.D. 88 vous proposait de gagner de l'argent en développant votre association. Huit clubs (ANOULD, BAINS LES BAINS, EPINAL, V.R.T.T., THIAVILLE, SAINT-DIE, FRESSE SUR MOSELLE et HADIGNY LES VERRIERES vont recevoir une bourse de 300 € A noter que les clubs de FRESSE/ MOSELLE et HADIGNY LES VERRIERES se voient octroyer une bourse d'aide pour la 3^{ème} année consécutive. Les chèques vous seront remis à la fin de l'assemblée.

Pour la saison 2009/2010, les bourses seront reconduites. Le règlement est inchangé, il figurera dans le prochain pongiste vosgien.

Le C.D. a également pris en charge les récompenses et les licences promos établies par les clubs qui ont organisé des tournois avec les écoles. Petite précision pour les licences prises en charge par le C.D. suite à une opération de promotion, vous devez payer vos licences à la Ligue et ensuite vous faire rembourser par le C.D.88.

Pour tous les clubs, le C.D. a également versé des aides pour les licences promo (4 euros par licence à partir de la 10^{ème} licence prise).

Grâce aux actions menées par le C.D., le nombre de licenciés vosgiens est en hausse, nous avons fini la saison avec 1798 licenciés. (+ 50 licenciés) Mais le plus grand chantier reste la création de nouveaux clubs et surtout le maintien des clubs existants.

La grande nouveauté de la saison à été la mise en ligne de notre site Internet : www.vogstennisdetable.com.

Le site est un succès et les visites des pongistes ou non pongistes ont été nombreuses, environ 6500 visites.

Vous pouvez y consulter les règlements des épreuves, y trouver les formulaires d'inscriptions et les résultats des diverses compétitions sont mis en ligne très rapidement. Je profite de l'occasion pour remercier notre webmaster pour l'excellent travail effectué.

J'espère que ce nouvel outil de communication vous satisfait pleinement, le C.D. est à votre écoute pour toute idée visant à améliorer le site.

Cette saison a vu la création de plusieurs sections de baby Ping (de 4 à 6 ans), c'est du travail supplémentaire mais les résultats sont très encourageants.

Je vous incite également si votre effectif le permet, à engager une équipe féminine ou une équipe en interclubs vétérans et surtout à engager vos jeunes, soit en championnat jeunes, en interclubs, ou encore au challenge jeunes et je vous rappelle que le challenge d'automne abrite également le top détection.

Pour la saison le C.D. va mettre en valeur les championnats de Vosges TC en demandant à l'organisateur d'établir un programme et tous les participants devront porter un dossard afin que le public et la presse puissent suivre l'épreuve dans de bonnes conditions.

Dans toutes les épreuves organisées par le C.D., les finales des différents tableaux se joueront dans des aires de jeu matérialisées, arbitrées par un arbitre neutre et seront annoncées solennellement par le juge-arbitre. L'augmentation des indemnités d'organisations sera proposée au comité directeur. Il faut améliorer la qualité de nos organisations.

Je suis à votre disposition pour tous renseignements concernant les demandes de subventions du C.N.D.S. et de la charte sport du conseil général.

La progression du tennis de table vosgien, c'est l'affaire de tous les clubs, et vous les dirigeants de clubs, vous avez un rôle moteur très important à jouer au sein de votre association.

Vous avez des projets, le C.D. peut vous aider.

Aide-toi et le C.D. t'aidera.

Merci de votre attention et bonne saison à tous.

6 : RAPPORT COMMISSION SPORTIVE / Allain VOYEN

En l'absence de celui-ci, le rapport est présenté par Eric MATHIS

Championnat par Equipes Masculin, Féminin et Jeune :

Championnat par équipes masculins (D1 et D2 équipes de 6 joueurs ou joueuses, D3 équipes de 4 joueurs ou joueuses) : Pas de baisse du nombre des engagements mais nombreux forfaits en Départementale 3, en phase 2 : 4 poules en D1, 4 poules en D2 et 2 poules en D3.

Actuellement bien que les poules de Départementale 2 ne soient pas toutes complètes pour la saison 2009-2010 : 2 poules de 8 équipes et 2 poules de 7 équipes, le CD ne pourra pas organiser plus de 2 poules en Départementale 3, ce qui implique des déplacements en moyenne plus longs en D3 qu'en D2 et même qu'en D1

Championnat par équipes féminins (2 joueuses) : Résultats peu encourageants, nombreux forfaits surtout lors de la dernière journée. Continuation de la formule utilisée la saison passée, dates des journées identiques au championnat régional féminin, mais vu le nombre d'équipes engagées actuellement une seule poule sera organisée.

Championnat par équipes jeunes (3 joueurs ou joueuses) : 3 poules, 1 en D1 de 8 équipes et 2 en D2. La formule jeunes est reconduite avec une D1 à 8 équipes suite aux résultats de la saison passée et les autres équipes sont engagées en D2 avec montées et descentes à mi-saison.

Interclubs Vétérans (2 joueurs) :

Très mauvaise saison du point de vue effectif, baisse importante, par contre meilleur niveau des participants et belle victoire du club d'ANOULD lors des 3 tours et bien entendu au classement final.

Maintien de cette formule pour la saison à venir, avec toujours la participation possible à un seul tour et composition des équipes libre, joueurs de clubs différents autorisés.

Interclubs Jeunes (3 ou 2 joueurs) :

Epreuve de niveau régional : Bonne participation des Vosgiens, mais si on retire 5 clubs on élimine la moitié des équipes inscrites ...

Pas de niveau départemental donc pas de qualification d'office pour la finale régionale par département. Regroupement régional dès le premier tour (Plus de titres départementaux).

Bons résultats des vosgiens à la finale régionale. 5 Podiums : Juniors Garçons : 2^e SAINT DIE, Minimes Garçons : 1^{er} ANOULD – 2^e BAINS LES BAINS, Cadettes Filles : 1^{ère} ETIVAL CLAIREFONTAINE, Minimes Filles : 2^e ETIVAL CLAIREFONTAINE.

Coupe des Vosges et Coupe des Vosges Bis :

Bonne participation, certaines équipes ayant joué 7 fois soit la moitié du championnat par équipe habituel. Bon niveau des rencontres lors des finales avec néanmoins des scores sans appel : Coupe des Vosges : VITTEL bat RAON L ETAPE 10 à 02 et Coupe des Vosges Bis : RUPT SUR MOSELLE bat CHARMES 10 à 03.

Critérium Fédéral Individuel :

Bonne nouvelle : Nouvelle hausse du nombre des participants cette année principalement chez les séniors, club ayant eu le plus d'inscrits pour la saison passée : BAINS LES BAINS avec 28 inscrits. Plus de féminines en départemental, la formule utilisée la saison passée est reconduite avec passages de la catégorie cadets départementaux le samedi.

Seuls gros changements cette nouvelle saison, lorsqu'un joueur monte il ne peut plus redescendre sauf en cas de forfait non prévenu, et la participation à chaque tour est libre (4 tours), elle doit être confirmée à chaque fois au responsable de l'échelon considéré : Nationaux => FFTT, Régionaux => Ligue et Départementaux Vosges => CD88 Allain VOYEN.

Championnat des Vosges Toutes Catégories :

Bonne organisation du club de RUPT SUR MOSELLE, bonne participation et de bon niveau en catégories masculines, effectif beaucoup plus faible chez les féminines. Comme la saison passée cette épreuve sera qualificative pour le championnat de Lorraine.

Challenges Jeunes et TOP de détection :

Participation moyenne du point de vu effectif, certains clubs ayant un effectif important dans les catégories jeunes boudant cette épreuve ...

RAPPEL : Le TOP de détection d'automne est qualificatif pour le TOP régional lui-même qualification pour le TOP de zone. Cette épreuve est donc très importante si un club veut faire découvrir un de ses jeunes talents en vue de sélections futures : compétitions, stages etc. ...

Un classement intégral est toujours effectué à chacun de ces challenges jeunes, chacun peut de ce fait s'étalonner par rapport aux autres joueurs de sa catégorie et aussi jouer des rencontres à son niveau. Le club d'ANOULD remportant les 2 challenges mis en jeu cette saison.

Finales par Classement de NC à 25 :

Epreuve qualificative pour la finale régionale de Vittel, elle-même qualificative pour la finale nationale de Tours. Tableau féminines à effectif réduit : moyenne 4 joueuses par catégorie dans les Vosges, tableaux masculins beaucoup plus disputés.

Vainqueurs : Dames 75 : Hélène THOMAS XONRUPT, Dames 65 : Maryne GABRION BAINS LES BAINS, Dames 55 : Mélane TROLUE EPINAL, Dames 40 : Célia JEANCOLAS BAINS LES BAINS, Messieurs 75 : Julien VALENTIN ANOULD, Messieurs 65 : Frédéric FALINE VRRT, Messieurs 55 : Manuel COLIN RAON L ETAPE, Messieurs 40 : Lucas DIEZ MIRECOURT, Messieurs 25 : Gary ROHMER ETIVAL CLAIREFONTAINE.

Challenge Gérard PAYEUR, épreuve pour Petits Classements :

Effectif de participation en augmentation par rapport aux saisons passées 202 participants, l'effectif d'ANOULD le club phare de cette épreuve ne représente plus le tiers des participants grâce à l'augmentation des clubs présents.

Classement final des clubs, nouvelle victoire d'ANOULD, 2^e : BAINS LES BAINS, le podium est complété par 3^e : EPINAL, 4^e : SAINT DIE, 5^e : VRRT, 6^e : GOLBEY, 7^e : THIAVILLE, 8^e : TREMONZEY, 9^e : THAON CHENIMENIL et 10^e : RAON L ETAPE sur 22 clubs classés.

Maintien de la modification apportée les saisons passées avec nouveaux classements : 4 tableaux de simples en Messieurs 12 – 10 – 08 et 06, et 3 tableaux de simples en Dames 09 – 07 et 05.

Challenge Jacky FISCHER, épreuve pour Vétérans :

Très bonne ambiance pour cette épreuve qui passionne toujours autant, bonne participation, mais répartie sur un nombre de clubs réduit. Victoire au challenge du club d'ANOULD.

Rappel : Information importante

Comme la saison passée pour participer à une épreuve quelle qu'elle soit un joueur devra obligatoirement être en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du tennis de table en compétition ou avoir la mention certificat médical présenté sur sa licence. En aucun cas le Juge Arbitre ne pourra laisser participer un joueur ne remplissant pas cette condition.

La prise de licence par internet étant possible, c'est sous la responsabilité du président du club que la licence sera délivrée.

Nouveaux classements : égalité de départ entre messieurs et dames à 500 points, classement 5 (nouvelle appellation), les compositions d'équipes en championnat se faisant toujours en fonction du nombre de points des joueurs et joueuses.

Penser à récupérer sur le site de la ligue de Lorraine les formulaires d'inscriptions au Critérium Fédéral, inscription possible cette saison pour les 4 tours ou seulement pour 2 tours (tarif réduit), pas d'obligation de participation à tous les tours, mais confirmation de participation à chaque tour pour tous les niveaux.

Je souhaite à tous une bonne saison 2009-2010, et j'espère que les inscriptions aux diverses épreuves départementales (et aussi régionales voir nationales), seront à la hausse.

Question de René PARIS du club de SAINT DIE : l'information sur le critérium fédéral nouvelle formule faisait partie de la Newsletter envoyée par la Ligue. Ne serait-il pas possible de faire un mail spécial Critérium Fédéral avec en pièce jointe le formulaire d'inscription. Certains clubs ont des difficultés avec Internet et il faut que les manipulations soient plus simples et plus basiques. De plus c'est une nouveauté et il aurait fallu être plus incisif sur l'information. Il faudrait peut-être que le système soit simplifié pour que l'on puisse signaler les joueurs absents sans être obligé de confirmer tous les présents.

Michel LABRIET : le comité départemental a une mission de relance auprès des clubs pour les inciter à être vigilants.

Philippe BOLMONT : la nouvelle formule vient du souhait des joueurs d'imiter la réforme initiée en N1 avec tous les avantages (niveau de jeu maintenu car pas de descente, pas d'obligation de participer à tous les tours, tarif dégressif si inscription aux deux derniers tours, plus de sanction financière en cas de non participation) et en évitant les inconvénients. Il n'y a que du bon à espérer de cette nouvelle formule et j'espère que les clubs lorrains vont accueillir favorablement ce nouveau règlement en participant en nombre à cette compétition.

7 : RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE / Hélène THIRION

La saison passée, beaucoup de JA n'ont pas renvoyé leurs desiderata mais malgré cela, toutes nos compétitions ont été pourvues en juge-arbitres. Le problème est plus complexe avec les aides à l'arbitrage. Beaucoup de clubs ne jouent pas le jeu et cela nuit à la bonne organisation de nos compétitions car si nous les convoquons, c'est que nous avons besoin de ces JA et leur absence pose problème.

Cette saison, suite à une excuse pour une première convocation, une seconde sera envoyée et les absences seront alors sanctionnées par une amende.

Isabelle FRIRY : pour augmenter le taux de réponse des juge-arbitres, il faudrait les contacter directement au lieu de passer uniquement par les clubs, pourquoi pas par mail ?

Michel LABRIET : ne pas oublier que des formations en arbitrage sont organisées (dates sur le site LLTT) et que la fédération invite les clubs à former des arbitres.

Philippe BOLMONT : la ligue de Lorraine est un modèle au niveau fédéral en matière de formation d'arbitrage. C'est le résultat d'un travail entrepris depuis de nombreuses années. Nous faisons l'admiration d'autres ligues pour la bonne organisation de nos compétitions.

8 : RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE / Stéphane SIBILLE

COMPETITIONS

Internationaux du Nord Pas Calais

Comme l'année précédente, l'organisation laissait à désirer tant sur le plan sportif que nutritif.

Les résultats sportifs sont :

Pour les filles : 1^{ère} Eloïse SAINT DIZIER, aisément (elle ne jouera plus en benjamines)

3^{ème} Sabrina PIERRAT en cadettes

11^{ème} Emmanuelle DERREY en minimes

17^{ème} Claire DAUTREY en minimes

Pour les garçons : Corentin ALTMANN et Adrien PLAQUEVENT terminent entre la 17^{ème} et la 32^{ème} place.

Par équipes : 6^{ème} en cadettes Sabrina et Claire

½ finale perdue pour Eloïse et Emmanuelle en minimes

7^{èmes} Adrien et Corentin en minimes

Les cadres étaient Stéphane PAICHELER et Stéphane PIERRON

Internationaux Jeunes de Lorraine (IJL)

Les internationaux jeunes de Lorraine se sont déroulés à Pont à Mousson.

Je soulignerai la 5^{ème} place d'Amaury THELLIER, la 2^{ème} place de Sabrina PIERRAT en équipe de Lorraine ainsi que la 10^{ème} place de Camille DERREY avec l'équipe des Vosges laquelle termine 17^{ème} au challenge.

Internationaux Jeunes d'Alsace (IJA)

Les internationaux jeunes d'Alsace se sont déroulés à Saint -Louis.

Nous terminons 11^{ème} / 16, le niveau de la compétition est très élevé, mais on notera un bon comportement général de l'ensemble des joueurs.

Inter-comités (« Inter CD »)

Les résultats de l'équipe 1 n'ont pas été aussi bons que les années précédentes : l'absence de 3 titulaires a fortement affaibli celle-ci.

L'équipe 1 se place 8^{ème} / 21

L'équipe 2 se place 17^{ème}

Je tiens à féliciter Sabrina PIERRAT pour son parcours sans faute.

EMC du 27 au 29 août 2009

Il est regrettable que les poules soient trop disparates en termes de niveau.

Malheureusement, Sylvain BERTRAND est tombé sur une poule difficile le vendredi. Il ne trouva ni le rythme, ni la stratégie à adopter. Il termine à la dernière place de la poule. De plus, pour compléter sa mésaventure, il se blesse dans la poule du samedi et doit abandonner.

STAGES

Stages des vacances de Toussaint :

Il a eu lieu à Bains les Bains, sans internat faute de participants, avec seulement 6 joueurs de l'extérieur et 16 joueurs de Bains les Bains. Il a été requalifié en stage délocalisé.

Celui des vacances d'avril a eu lieu aussi à Bains les Bains, il a réuni des joueurs de 7 clubs.

Un seul stage délocalisé en février sur l'année à Rupt / Moselle avec 12 joueurs du club et 11 de l'extérieur.

REGROUPEMENT

Un seul à Thaon les Vosges le 30 mai 2009 : benjamins et poussins totalisaient 16 joueurs. Cette opération est reconduite 2 fois dans chaque phase.

INDEMNISATIONS

Aides aux clubs pour les stages :

Suite à la demande de plusieurs responsables de clubs. Le comité a validé une aide à hauteur de 50% du coût des stages de ligue, pour les joueurs vosgiens.

Les stages nationaux pourront être indemnisés sur demande écrite avec pièces justificatives.

Je tiens à remercier tous les travailleurs de l'ombre, les bénévoles en général et les parents, et tous ceux qui contribuent au développement du tennis de table et à en faire un sport noble.

Merci pour votre écoute, je souhaite une bonne collaboration entre nous, et une saison riche en événements sportifs.

Michel LABRIET : le CD essaie de renforcer la commission technique et l'arrivée de Thibaut va y contribuer. Nous aimerions que tous les techniciens du département donnent un coup de main lors des sorties de nos joueurs et pour l'encadrement de nos stages. On manque d'encadrement technique dans les petits clubs mais le CD n'a pas les moyens budgétaires pour pérenniser un poste d'animateur technique qui pourrait aider les clubs demandeurs.

9 : RAPPORT DU TRESORIER / Dominique THIRION

Le Compte de Résultats arrêté au 30 juin 2009.

Le tableau **Compte de Résultat** permet de comparer le **Réalisé** par rapport au **Prévu**.

Le total des charges 31 971,10 € est inférieur au 37 720 € prévu, il en est de même pour le total des produits qui n'atteint que 36 976,32 € pour une prévision à 38 320 €. Le solde entre les Produits et les Charges fait apparaître un excédent de **5 005,22 €**.

De même sur ce tableau, il est intéressant d'analyser les poids respectifs des grandes masses constituant les charges et les produits.

Charges

- les achats et les frais de gestion qui constituent les charges de fonctionnement atteignent **30%** du total des charges,
- la part des charges des activités sportives **26%** ajoutées à celle des manifestations **24%** représentent **50%** du total,
- les **20%** restant correspondent aux montants des aides aux clubs.

Produits

- les recettes et les produits de gestion représentent **23%** du total des produits,
- les subventions (Conseil général et CNDS) **31%**,
- les activités sportives **31%**,
- la subvention LLTT Ligue dans le cadre de la convention de développement **11%**,

- les produits financiers **4%**.

Le tableau **Comparatif Résultats à fin juin** permet d'appréhender l'évolution des Charges et des Produits par rapport à l'exercice précédent. On constate :

Niveau Charges

- une augmentation du poste Equipements justifiée par l'achat de tenues sportives destinées aux joueurs des équipes engagées par le Comité Départemental dans différentes manifestations,
- une maîtrise des frais de gestion à l'exception du poste site Web dont le montant anormalement élevé intègre pour sa première année d'existence non seulement le coût variable de la maintenance annuelle mais aussi son coût de création (880,00 €),
- une augmentation de **32%** du total des activités sportives et manifestations suite à l'engagement non budgété d'équipes aux NPDC, EMC, IJA et IJL,
- une progression de **68%** des charges diverses constituées des aides aux stages, aux licences promos et aux joueurs ainsi que de bourses aux clubs.

Niveau Produits

- la stabilité des postes qui constituent les recettes et les produits de gestion à l'exception de celui des amendes qui explose (+ 200%),
- la stabilité du montant des subventions,
- la hausse des produits financiers liée à des disponibilités plus importantes et à la bonne tenue des taux du livret en début d'exercice,
- la légère baisse des produits des activités sportives due essentiellement à des modifications de tarifs d'engagement dans certaines compétitions (gratuité des doubles) et à la baisse du nombre de participants aux stages du comité.

Le Bilan

Le total du Bilan est en progression de **15%**, il passe de **53 474,83 €** à **61 773,16 €**

L'actif

Le montant de l'actif net immobilisé **863,11 €** correspond aux seuls investissements de l'exercice, un micro-ordinateur portable et une imprimante. Quant au matériel sportif (tables) il est totalement amorti.

Le total des créances 4 306,64 € est exceptionnellement élevé, deux raisons expliquent cette situation anormale, le nouveau mode d'inscriptions aux compétitions via Internet sans règlement simultané et la diffusion tardive le premier juillet de la fiche financière aux clubs. Au 11/09/2009 le montant des créances s'élevait à **1 453,61 €**

Le poste Produits à recevoir s'élève à 5 138,82 € dont 4 000,00 € de subvention LTT d'aide au développement et le solde de la quote-part licences qui a été perçu début juillet.

Le poste Disponibilités progresse de **40%** et passe de 44 490,81 € à 51 195,59 €

Le poste charges constatées d'avance 269,00 € correspond à l'engagement aux EMC d'août 2009.

Le Passif

Après l'imputation de l'excédent de l'exercice précédent 15 510,50 € le poste Fonds associatifs passe à 49 847,59 €

Le poste Charges à payer correspond au montant des factures payées après le 30 juin et imputables à l'exercice (Inter CD, Bourses, maintenance site web etc....).

Le total des Dettes atteint **11%** du total Bilan.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Prévisionnel 2009-2010

Le budget prévisionnel a été estimé sur la base des résultats du présent exercice avec un total Charges = Produits = **38 240 €**

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Intervention d'Eric POMMIER du club de RAON L ETAPE : votre gestion est saine, vous avez 50.000€ en caisse soit environ deux années d'avance de trésorerie mais il y a des efforts à faire pour aider au développement du tennis de table dans les clubs.

Dominique THIRION : quand le CD a dû licencier son agent de développement, à l'inverse, les fonds associatifs allaient vers le zéro. Il faut s'orienter vers des dépenses productives.

René PARIS : la solution serait d'embaucher quelqu'un sur du ponctuel avec un nombre d'heures défini. Celles-ci seraient payées au tarif éducateur sportif de Profession Sports Animation. La difficulté reste de trouver des animateurs car tout le monde veut les mêmes créneaux horaires. On ne peut trouver quelqu'un pour intervenir dans les structures qu'à la condition qu'il puisse en vivre. On n'est pas obligé d'embaucher un éducateur sportif mais plutôt un développeur qui n'a pas besoin de diplôme car il est impossible de rémunérer un cadre technique non diplômé.

Frédérique ROBERT : il est aussi possible de cofinancer une embauche dans le cadre d'un groupement d'employeurs.

10 : RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES / Etienne ROBERT

Les vérificateurs aux comptes soussignés et régulièrement désignés à l'assemblée générale du 06/09/2008 se sont réunis le 10/09/2009 à EPINAL pour examiner la comptabilité présentée par M. Dominique THIRION trésorier du Comité des Vosges de tennis de table.

Les justificatifs concernant le compte de résultats arrêté le 30/06/2009 sont disponibles et justifiés. Les documents extraits des situations des comptes bancaires (banque postale, compte courant et livret A) ont été contrôlés et sont en concordance avec le bilan présenté.

Compte tenu de ces éléments, quitus peut être donné au trésorier du comité pour la comptabilité 2008/2009.

Les vérificateurs aux comptes remercient M. THIRION pour sa disponibilité, et tiennent à le féliciter pour la tenue exemplaire, la rigueur et la transparence de sa comptabilité.

Fait à VERVEZELLE le 11/09/2009, les vérificateurs aux comptes Véronique MATHIS et Etienne ROBERT.

11 : ELECTION COMPLEMENTAIRE AU COMITE DEPARTEMENTAL

Présentation des 2 candidats et vote. Etienne ROBERT et Thibaut MILLIOTTE sont élus à l'unanimité, ils sont accueillis avec plaisir au sein de notre comité.

12 : ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Etienne ROBERT de DOMFAING BRUYERES entre au Comité Directeur et ne peut donc plus être vérificateur aux comptes. Eric POMMIER de RAON L ETAPE est candidat. Il est élu à l'unanimité moins une abstention et accompagnera donc Véronique MATHIS pour la mission de vérification.

13 : REMISES DE DIPLOMES ET RECOMPENSES

Diplômes remis par Philippe BOLMONT à LA BRESSE qui est champion des Vosges de D1, CHARMES de D2, CONTREXEVILLE de D3, THAON CHENIMENIL de D1 Jeunes, ELOYES de D2 Jeunes, et par Frédérique ROBERT à ANOULD qui est champion de départementale féminine ainsi que de départemental vétérans.

Denis LAMAZE remet aux représentants des clubs présents les chèques correspondants aux bourses attribuées pour le développement.

Des bons d'achat de 30€ sont remis aux clubs pour leurs sportifs vosgiens champions de Lorraine, en simple ou en double. Il s'agit de Kevin BRUNEL, Camille DERREY, Laure FLEURENT, Aude JACQUOT, Sabrina PIERRAT, Eloïse SAINT DIZIER et Amaury THELLIER.

Le CD a également décidé d'offrir un bon d'achat supplémentaire de 30€ à Eloïse SAINT DIZIER pour ses brillants résultats.

14 : QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée.

Un appel à candidature est fait pour l'organisation de la prochaine assemblée générale. THIAVILLE et RAON LETAPE qui envisagent de fusionner l'an prochain, sont candidats.

15 : INTERVENTION DE MICKAEL MEVELLEC, CTR DE LORRAINE

Merci pour votre invitation. Félicitations aux nouveaux élus. J'ai bien pris note que l'un des deux désire avoir un rôle actif au sein de la commission technique qui je crois avait grand besoin de forces vives. Nul doute que cela permettra à votre CD d'être encore plus performant à l'avenir.

Félicitations aussi pour vos bons résultats en jeunes la saison passée au niveau régional, interrégional et national, essentiellement chez les filles. Il est d'ailleurs agréable de signaler qu'au cours de ces derniers mois, plusieurs jeunes lorrains ont obtenu des résultats encourageants et prometteurs au meilleur niveau national et international, dont Eloïse SAINT DIZIER, désormais classée N°1 européenne en benjamine suite aux Euro Mini Champs et qui représentera la France au top 16 européen minimex filles à la mi-octobre.

Je tiens à vous féliciter pour les actions techniques de développement mises en place. Si le programme poussins benjamins n'a pu réellement aboutir, j'ai bien entendu que celui-ci allait être beaucoup plus ciblé cette saison. Au niveau des actions régionales en direction de cette catégorie, je vous rappelle que le critérium fédéral évolue (dans le bon sens à mon avis). Le grand prix jeunes va aussi évoluer avec désormais deux divisions : une R1 avec les six meilleurs benjamins et benjamines et une R2 avec tous les autres participants et une organisation identique aux années passées.

Parmi les objectifs de la branche technique de la Ligue pour ces prochaines saisons et qui seront sans doute privilégiés par votre CD, je vous en indique cinq (liste non exhaustive).

1 – Développer assez fortement les actions en direction des 4-7, avec une volonté sous 2 à 3 ans de voir une nette augmentation de licences traditionnelles en poussins pour atteindre 5 à 6% du total des licenciés au lieu des 3% actuels. A ce jour, 23 clubs du CD88 (soit plus de 60%) n'ont aucune licence traditionnelle poussin benjamin et pour la plupart, aucune séance encadrée pour cette population.

2 – Augmenter le nombre de cadres techniques formés, notamment sur la fonction jeune entraîneur et entraîneur départemental que vous organisez malgré une pénurie certaine de formateur dans les Vosges, car nous venons de vivre deux saisons de forte baisse du nombre de cadres formés ce qui va se traduire très probablement par de plus en plus de difficultés à trouver des entraîneurs formés pour vos clubs à l'avenir.

3 – Voir augmenter le nombre de clubs formateurs structurés ayant des jeunes de niveau interrégional ou national, notamment dans votre département qui en possède peu. Si certains clubs veulent développer un projet ambitieux dans ce domaine, la Ligue et moi-même seront à vos côtés pour vous aider.

4 – Que se crée une véritable équipe technique régionale regroupant, dans un futur proche, un animateur technique dans chaque département, au moins à mi-temps, cinq ou six coachs techniques représentant les principaux clubs formateurs lorrains, le salarié technique de la Ligue et moi-même, ceci permettant une meilleure cohésion et efficacité.

5 – Et enfin maintenir la Lorraine dans le top 5 des ligues françaises en organisant un programme d'action efficace, cohérent et partagé par tous les clubs formateurs, et en apportant une aide de diverse nature aux meilleurs jeunes lorrains prometteurs. Nous nous appuyons de plus en plus sur les compétences et la structure des clubs formateurs lorrains qui se montreront à la fois volontaires, efficaces et ambitieux. Dans ce sens, je vous informe d'ailleurs que le prochain stage régional minime cadet aura lieu à ETIVAL et qu'une étroite collaboration va prochainement naître entre ce même club d'ETIVAL et le pôle espoir féminin.

Enfin, je terminerai en souhaitant, pour que tous ces projets et ces objectifs soient réalisés, une collaboration étroite entre la commission technique vosgienne renforcée et la branche technique de la Ligue, ainsi qu'une volonté commune d'aller dans le même sens pour le bien du Ping vosgien.

16 : ALLOCUTIONS DE CLOTURE

- Madame Colette MARCHAL, Conseillère Générale du canton de CHATEL SUR MOSELLE : je connais votre discipline car dans mon canton, il y a deux clubs, THAON CHENIMENIL et HADIGNY LES VERRIERES. Autrefois existait aussi le club de CHATEL où mon fils a joué. Je connais donc bien le monde du tennis de table. Une chose me gêne lorsque j'assiste à une assemblée générale d'association sportive, c'est qu'il y a toujours des amendes même si je sais que c'est parfois inévitable. Le Conseil Général est toujours partie prenante avec le tennis de table et de façon générale avec le sport. C'est une manière noble de s'occuper de la jeunesse et d'aider les jeunes dans la vie et il est très important d'y participer. Bonne année sportive.
- Monsieur Philippe BOLMONT Vice Président de la Ligue de Lorraine: une convention a été signée entre la Ligue de Lorraine et le CD88 dont l'un des points est l'aide dans le cadre de la mise en œuvre d'un emploi. Cette aide a perduré quand les postes ont été pourvus mais elle a été supprimée dans les CD où le poste a disparu. La Ligue demande aux CD de respecter une certaine politique avec la mise en place d'actions de développement. Le CD88 respecte ces conditions et met en place d'autres actions novatrices. La seule action qui manque est la mise en œuvre d'un emploi et on espère que le CD trouvera les moyens de le réaliser.
Bernard RILLARD m'a demandé de vous informer des dates limites pour faire vos demandes de subventions pour les organisations au Conseil Régional de Lorraine. Attention, en cas de non respect des délais, il est très difficile de rattraper le coup. Pour les organisations se déroulant avant le 30 juin, la date limite est le 31 janvier. Pour celle du second semestre, la date est le 31 mars. Les demandes doivent transiter obligatoirement par la Ligue. Les subventions ne sont débloquées qu'après que les bilans soient fournis. Le Conseil Régional propose aussi une aide appelée Chèque Initiative Lorraine d'un montant maximum de 500€ dans la limite de 80% du coût du projet. Cette aide vise des actions ponctuelles à destination des populations fragiles permettant de favoriser la proximité et le lien social. Les demandes doivent être déposées au moins deux mois avant la date de l'événement.
Très heureux d'avoir participé à vos travaux, je suis chargé de vous transmettre les amitiés de Gille MEMBRE qui a préféré privilégier la Meuse qui tenait son assemblée générale en même temps que la vôtre.
- Madame Frédérique ROBERT, Secrétaire du Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges : si les CNDS sont bien connus de tous, les CDOS, au niveau des départements, ont une activité plus modeste qui tourne autour de trois éléments.
 - 1 – la gestion et l'instruction des dossiers CNDS,
 - 2 – l'organisation de formations et de conférences sur des sujets comme la responsabilité des dirigeants ou l'alimentation des sportifs,
 - 3 – l'aide sous forme de cadeaux ou de coupes mais aussi l'aide financière pour les sportifs de haut niveau du département.J'ai beaucoup d'intérêt pour votre sport car votre activité n'est pas uniquement centrée sur la pratique sportive car vous avez développé un outil de communication avec le « Pongiste

Vosgien » qui existe depuis treize ans. Votre façon de communiquer est innovante. Votre commission développement de l'activité ouvre des perspectives nouvelles pour ma discipline (la natation) car la motivation pour le bénévolat n'est plus là.

Au niveau de l'encadrement, existe-t-il des passerelles entre les anciens BE1 et BE2 et les nouveaux diplômés d'Etat ?

Réponse de Mickaël MEVELLEC : trois nouveaux diplômes ont été créés, à savoir le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), de niveau BAC ; le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS), de niveau BAC + 3 ; et le diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS), de niveau BAC + 4. Il faudra demander une équivalence pour les BE1 et celle-ci sera d'office acquise pour les BE2. Un an de formation est nécessaire pour chaque niveau et les centres d'examen pour les niveaux 1 et 2 sont Paris et Montpellier. Les diplômes fédéraux seront nécessaires pour passer le DEJEPS et le DESJEPS et la période transitoire ne sera pas facile

- Monsieur Claude PIERROT, Président du club de THAON CHENIMENIL : notre club était très content de recevoir cette assemblée générale et je vais conclure très vite en vous conviant au verre de l'amitié.

L'assemblée se clôture à 20 heures 45.

La Secrétaire,

Isabelle FRIRY

Le Président,

Michel LABRIET
